

Compte-rendu du Comité Consultatif Regroupement Scolaire

Séance du samedi 2 juin 2018 à 9h20

Membres présents :

Philippe CLAUDEL - Isabelle CONROD (départ à 11h29) - Hervé BONJOUR - Sandrine DIDIER - Nadine VILLAIN - Isabelle MONRIQUE - Véronique GOEURY (arrivée à 11h31) - Jean-Manuel FOUROT - Marie-Claire MAIROT - William DIAS-RAMALHO - Nathalie KLOCKER - Marie-Jeanne MAITRE - Catherine TURBERGUE - Laurence MOREL - Gaëtan GOUGET - Tristan SIMON.

Membre (s) absent(s) excuse (s) :

Isabelle UNGER - Sylvia RENARD - Erika FACCHINI - Catherine HOLCZINGER - Alexandra CHEVRIAUT - Bertrand THIEBAUD - Sabrina MARTY.

Membre(s) absent(s) non excusé(s) :

Patricia SCHNEIDER - Francis GEY - Oguzhan ALTINSOY - Angelique ASBERT - Maude CLAVEQUIN - Nathalie DEMOUGIN - Marie-Claire BIRY.

Secrétaire(s) de séance :

Assia Benali.

Ordre du Jour :

- Bilan à 3 mois du Regroupement Scolaire.

Monsieur le Maire et Mme Isabelle Conrod remercient les participants pour leur présence à ce rendez-vous et présentent l'ordre du jour :

- Une visite de l'école du Centre accompagnée d'un bilan des travaux réalisés et futurs de celle-ci, et également une analyse des travaux prévus à l'école Pergaud et à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse.

Bilan à 3 mois du Regroupement Scolaire :

- o L'ensemble du comité se rendent à l'école du Centre.

Le Directeur des Services Technique, Hervé Bonjour, remet aux membres du Comité Consultatif Regroupement Scolaire un plan concernant les travaux réalisés et prévus de l'école du Centre et de la Place du 14 Juillet.

Mme Isabelle Monrique pose la question suivante : « Comment faire pour que les gens ne se garent pas n'importe comment ? ». Hervé lui répond que malheureusement, il est difficile de gérer l'incivilité des gens.

Mme Isabelle Monrique se demande s'il n'y a qu'une entrée côté parking. Hervé répond que oui. Il les informe que le futur parking disposera de ralentisseurs avec 2 ou 3 cm de vue, dans le but de faire ralentir les véhicules. Et dès la rentrée, les Services Techniques installeront des fléchages afin d'indiquer le parking depuis la place du marché.

Les niveaux actuels de la cour seront modifiés afin de permettre un équilibre avec l'espace Vauthier. Le futur préau fera 100 m² et sera positionné dans l'angle du bâtiment. Afin de conserver l'histoire de la fresque du mur de la cour d'école, celle-ci sera prise en photo par Pauline du service Communication.

Mme Morel remarque qu'actuellement le garage à vélos est trop petit, tous les élèves ne peuvent pas installer leurs vélos. L'espace du garage à vélos sera donc agrandi.

Un nettoyage de soubassement de la façade de l'école du Centre, ainsi, que de petites réparations de la porte du bâtiment seront réalisés durant les vacances scolaires.

- o Dans un second temps la visite se poursuit à l'intérieur du bâtiment :

En entrant dans le préau, nous constatons un fond sonore intense. Afin de résoudre ce problème, de futurs travaux sont prévus sur le plafond dans le but d'insonoriser le préau.

Suite au constat d'une odeur du faux plafond dans les escaliers, les services interviendront auprès du fournisseur afin de remédier au problème.

En sortant du bâtiment Madame Isabelle Monrique se questionne au sujet du parking. Hervé informe les membres qu'un marquage provisoire sera réalisé sur la place afin d'interdire le stationnement et de créer quelques places en « dépose minute ».

- o La visite de l'école se termine et la réunion se poursuit en Salle du Conseil.

Madame Catherine Turbergue s'interroge au sujet des arbres coupé place du 14 juillet. M. le Maire l'informe que l'objectif était d'implanter de nouveaux arbres afin de créer de la verdure. Il était donc nécessaire de retirer les arbres qui végétaient afin de réaménager la place.

M. Gouget se questionne au niveau des numéros qui figure sur le plan de masse de l'école du Centre. Hervé répond que ces numéros correspondent aux futurs arbres qui seront plantés.

Concernant le sujet du parking à l'école Pergaud, en cas de besoin, les services ont déjà identifié de l'espace afin de recréer du stationnement complémentaire.

Le début des travaux sur le site Vauthier est programmé pour la 3^{ème} semaine de juin.

Madame Turbergue demande si au niveau du fonctionnement, l'école du Centre fera 2 services de récréation. Mme Morel l'informe que non, la cour sera partagée afin que les classes ne se chevauchent pas, il faut qu'un décalage soit créé, soit une récréation le matin et une l'après-midi avec un échelonnement de 5 min pour les petites classes. Les nouveaux horaires apporteront une plage horaire plus large le matin et plus appropriée pour l'apprentissage.

Le PEDT est abordé, Projet Educatif Territorial, Mme Conrod informe que même si nous ne sommes plus obligés au PEDT, il est important de proposer des projets tels que spectacles ou autres. Des projets peuvent être réalisés avec des artistes. M. Gouget ajoute que seul les artistes éligibles à la DRAC peuvent travailler en partenariat avec les écoles. Mme Didier précise qu'il faut poursuivre cette logique de PEDT, ce qui permettra de continuer à travailler avec tous les partenaires du groupe.

Les membres sont interrogés sur le choix de la méthode participative choisie par la Municipalité pour mener à bien ce chantier du regroupement scolaire. Tous partagent la satisfaction de ce mode de travail, et précisent qu'ils ont le sentiment d'avoir toujours été écoutés même si ces avis n'ont pas toujours pu être suivis.

Pour finir, Monsieur le Maire ainsi que ses 3 adjoints chargés des 3 groupes remercient à nouveau les membres du comité pour leur investissement.

La prochaine réunion se tiendra en novembre ou décembre 2018 afin de suivre le regroupement scolaire, et de faire un premier bilan pour pouvoir proposer des pistes d'amélioration.